

Association  
La Barque des Enfants  
Procès-verbal de l'Assemblée Générale  
du 12 avril 2018

**Ouverture de la 23<sup>ème</sup> Assemblée  
Générale**

## Salutations

Notre présidente, Mme Madeleine Burnier, ouvre et salue l'Assemblée. Elle adresse tout spécialement ses salutations à M. Pierre-Alain Karlen, Syndic de Noville.

Plusieurs invités et Municipaux de communes ont excusé leur absence. Nous présentons notamment l'excuse de notre responsable de la formation des bateliers, Mme Françoise Cuendet. Les membres de notre association qui n'ont pu être présents ont également présenté leurs excuses.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 avril 2017 a pu être consulté sur le site internet de la Demoiselle et quelques exemplaires photocopiés sont à disposition à l'entrée de la salle. La liste de présence des membres à cette Assemblée 2018 a totalisé 43 personnes.

L'Ordre du jour a été communiqué à tous les membres de notre association avec l'envoi de la convocation à l'Assemblée générale.

## Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 avril 2017
2. Rapport de la Présidente et des Responsables de commissions
3. Rapport sur les comptes
4. Rapport des vérificateurs aux comptes
5. Fixation de la cotisation annuelle
6. Election du comité
7. Election des vérificateurs aux comptes
8. Présentation du nouveau site internet
9. Propositions individuelles et divers

### **1. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 avril 2017**

[Vote : Le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 avril est adopté.](#)

### **2. Rapport de la Présidente et des Responsables de commissions**

**Rapport de la Présidente et Responsable de la commission Association,  
Madeleine Burnier :**

Au cours de l'année 2017 votre comité a tenu 6 séances durant lesquelles il aborde tous les domaines de l'exploitation de la barque et prend ses décisions. En dehors de ces dernières chaque responsable de secteur jouit de l'autonomie nécessaire pour résoudre les objectifs y relatifs. Votre présidente et un ou deux patrons ont également participé aux séances de l'AVLL qui regroupe les barques et gère les manifestations où ces dernières sont représentées.

Le poste de Christian Forney, soit l'exploitation, a été repris pour l'intendance par Carmen Gloor qui le gère à satisfaction – le contrôle de sécurité (gilets etc) a été assumé par Liselotte Reich qui nous a informé qu'elle renonçait à cette fonction pour la saison 2018. Nous la remercions pour son engagement durant de nombreuses années.

Durant l'année 2017 de nombreux aspirants bateliers et autres bénévoles se sont annoncés et nous espérons vivement qu'ils soient actifs dès que leur formation sera validée. Nous avons décidé de donner aux bénévoles un document qui relate les points importants de leur engagement et les avantages y découlant. Ce document leur sera remis tant aux nouveaux qu'aux anciens.

A l'instar des dernières années notre association a offert un prix pour une classe participant au 20km de Lausanne et espérons par ce biais donner des envies de camps pour les élèves.

Pour les personnes inscrites avec une adresse courriel nous leur avons adressé deux lettres de nouvelles et ces dernières figurent sur le site internet. Notre gestionnaire de site communément appelé webmaster Cyril Tornier va se faire un plaisir de vous faire découvrir les différents onglets de notre site. Mme Marta Pomodoro qui gérait le site jusqu'à janvier 2018 a souhaité être déchargée de cette tâche. Nous n'avons pas encore résolu l'archivage de l'ancien site labarque.ch et espérons pouvoir aboutir au courant de 2018.

Votre présidente accompagnée d'Eric Teysseire président de l'AVLL a eu une entrevue avec le directeur d'exploitation de la CGN afin d'obtenir un geste de leur part pour une facturation moindre lors de l'accostage des barques à leurs pontons. Ce ne fut pas un grand succès, la CGN ne baisse pas son prix soit fr. 80.- par accostage mais consent à un rabais pour une utilisation de toute une journée. Nous essayons donc d'utiliser ces pontons le moins possible.

Notre participation au Marché de Noël de Montreux pour la vente du thé à la cabane des bûcherons a rapporté frs. 8'335.85 pour l'association. Ce fut une expérience des plus enrichissante qui a permis de renforcer les liens entre bénévoles.

Nous avons participé au mois de juin à une rencontre des barques à Evian les Bains où une exposition très remarquée s'est tenue à la maison Gribaldi sous la responsabilité de Christian Reymond auteur d'un magnifique livre Voiles Latines du Léman.

Nous étions présents à deux marchés folkloriques de Vevey mais avons renoncé à la Foire de La Saint-Martin la barque ne pouvant naviguer car en préparation de gros travaux. Nous étions présents à Vevey pour les navigations feux du 31 juillet et 1<sup>er</sup> août qui rencontrent toujours du succès. Le 1<sup>er</sup> août il y a eu une navigation offerte aux membres de l'association. Le week-end des bénévoles a eu lieu à La Pentecôte. Dans le cadre de l'AVLL M. Eric Teysseires a eu un contact avec la direction de la Fête des Vignerons 2019 afin de connaître les attentes de cette dernière et des possibilités pour les barques lémaniques de participer – à définir – à cette célébration.

Votre présidente accompagnée de Jean-Philippe Jobé a eu un contact avec la fondation des Grangettes (M. Epars et son comité) concernant le futur lieu d'accueil – le plan d'affectation des Fourches doit encore être avalisé mais il ressort clairement que nous devons envisager un lieu d'accueil unique vu qu'il est hors de question que le Canton ou en finalité la Confédération, autorise plus d'une construction dans ce périmètre très

sensible de la protection des marais.

Bien que cela vient de se passer je dois vous annoncer que Jean-Philippe Jobé, responsable de la maintenance et travaux a donné sa démission. Votre comité va revoir tout l'organigramme pour répartir mieux la gestion de la maintenance et travaux.

Les responsables des divers secteurs donneront lecture de leur rapport – il me reste à remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour notre Demoiselle et les membres du comité pour leur soutien.

## **Rapport de la Responsable de la commission Pédagogique, Anne-Marie Renand**

En faisant le bilan des camps 2017, on se rend compte que l'objectif que Christian Reymond s'était fixé en se lançant dans cette belle et grande aventure est atteint ! En 2017, une centaine d'ados ont dormi à bord durant des camps de 2 à 6 jours. Les navigations ont été riches et variées, les jeunes ont débarqué fatigués mais heureux de cette expérience enrichissante !

Cette saison, les patrons ont eu la riche idée de nous faire, via le site, un petit résumé de chacune de ces croisières, un grand merci à eux !

Grâce à Martine Bonhert-Fleury et Maria Favre qui se sont relayées pour chouchouter et régaler grands et petits, nous pouvons toujours offrir à nos clients la prestation : Camp avec cambusière, merci à elles. Afin de les soulager, nous cherchons encore 2 ou 3 cuisiniers amateurs pour compléter cette équipe de choc.

En général, lors des navigations de 3 heures, les jeunes passagers se connaissent et profitent avec plaisir des moments calmes, pour discuter, partager, se retrouver. Il nous arrive d'avoir quelques navigations, notamment pour les passeports-vacances, où les enfants ne se connaissent pas. La demande nous est faite de prévoir une ou deux petites occupations, en plus de celles prévues par l'équipage, pour occuper les plus jeunes lors des « temps morts ». Nous recherchons donc 2 ou 3 personnes pour s'occuper des enfants lors de ces petites sorties.

Pour 2018, nous avons les réservations suivantes:

- 1 semaine avec l'école active de Genève
- 2 jours avec une classe de Gimel
- 1 semaine avec une classe de Cugy
- 2 jours avec le centre des jeunes de Villeneuve
- 2 x 1 semaine avec l'ASL
- 4 jours avec un centre socio-culturel de Lausanne

Nous avons pris la décision en comité de ne plus accepter de camp pour 2018. Nous manquons encore de bateliers qui puissent s'engager pour les navigations de plusieurs jours. La vie à bord durant un camp est riche mais fatigante. La vie en communauté, la gestion du quotidien, les caprices météo, les taquineries des systèmes techniques de notre barque peuvent en décourager plus d'un. Un grand merci à tous les bateliers et patrons qui donnent du temps, de la bienveillance, de la bonne humeur et tout leur savoir-faire à nos jeunes passagers.

## Rapport du Responsable de la commission Navigation, Jacques Mettraux

Au 31 décembre 2017, l'équipage de La Demoiselle était composé de 3 patrons, 24 bateliers (14 très actifs) et 16 aspirants (6 très actifs).

Trois patrons, c'est un minimum. L'idéal serait cinq. Nous espérons pouvoir en former 2 nouveaux en 2018. Pour les bateliers confirmés, le nombre de 24 est toujours minimal. Un objectif de 30 pour la fin 2018 me paraît réaliste. Sur les 13 aspirants, nous pouvons compter sur des personnes capables de nous apporter des forces vives et utiles. Après les formations spécifiques, 6 aspirants pourront, à première vue, être versés dans les bateliers confirmés.

Les patrons, bateliers et aspirants ont répondu favorablement à toutes les e-criées, ce qui a permis la réalisation de tous les contrats. Il a fallu battre le rappel pour 3 navigations uniquement sur toute l'année 2017.

En 2017, La Demoiselle a quitté son ponton de l'Eau-Froide à plus de 80 reprises.

Formations :	5
Sorties pour l'équipage :	5
Camps :	6 : 2x6 jours / ASL ; 2x5 jours / classes ; 2x 2 jours
26 journées	
Contrats privés :	37
Billetterie :	12 : 10 after-work et 2 marchés folkloriques
Courses d'écoles :	7
Promotion :	1
Bol d'Or :	1
Plein de diesel/ maintenance :	8

Total : 102 pages de livre de bord !

Les conditions de navigation ont globalement été bonnes. 4 sorties ont été annulées. Les moteurs ont chacun tourné près de 300 heures.

Les sorties de formation officielles au nombre de 5 ont été très largement insuffisantes. Elles auraient être plus nombreuses si la barque n'avait pas été arrêtée dès le 8 octobre pour des travaux urgents de maintenance, qui ne permettaient plus les navigations.

Par nécessité, les sorties dans le cadre des after-work de Vevey, ont permis de faire travailler de manière intensive les aspirants, de même que les bateliers confirmés, dans des conditions réelles. Cela a porté ses fruits. Cependant, les formations relatives aux urgences ne peuvent s'effectuer que dans un cadre interne, sans passagers.

Quelques incidents ou dégâts à relever : filaret tribord cassé à plusieurs reprises : pourri en début de saison et réparation provisoire qui n'a pas tenu. Nous nous sommes adaptés.

Quelques points forts : les rencontres des barques à Evian en juin, les camps de l'ASL, des classes de Genève, camp de l'EPA ainsi que quelques sorties journalières de plus de 10 heures, avec les convoys.

Mille mercis aux patrons, bateliers et aspirants pour leur présence active et indispensable, ainsi qu'aux bénévoles œuvrant au maintien et à l'amélioration de la Barque. Je remercie le comité pour son écoute et son soutien.

## **Rapport du Responsable de la commission Travaux et Maintenance, Jean-Philippe Jobé**

Maintenance préventive: services sur les moteurs, la génératrice et la motopompe, réfections des lasures et peintures. Révisions des radeaux de sauvetage par l'atelier de la CGN. Contrôle officiel de l'installation électrique du ponton. Contrôle des extincteurs (moteurs et autres).

Améliorations et modifications: en vue d'améliorer le confort pour les utilisateurs, nous avons modifié le circuit d'alimentation électrique dans la cuisine. En effet lors des navigations, l'alimentation 230V n'est présente que si la génératrice est mise en marche. Donc les frigos ne sont plus sous tension à moins de naviguer avec la génératrice en marche ce qui n'est pas désirable en particulier si on est sous voile. Un appareil appelé combi (chargeur/onduleur) a été installé à côté du frigo principal. Cet appareil charge un parc de batteries dédié (sous le frigo), lequel permet de produire du courant 230V à partir de ces mêmes batteries. Ce système fonctionne automatiquement et permet l'alimentation des deux frigos plus l'utilisation d'une machine à café et ceci pendant toute une journée. Il faut en effet se reconnecter à un port ou alternativement faire fonctionner la génératrice pour recharger les batteries correspondantes à la fin de la journée. Un voltmètre permet de surveiller l'état des batteries. Cette installation a été contrôlée par un électricien professionnel.

Afin d'avoir toujours une indication sur l'état des batteries, on a aussi installé des voltmètres dans le tableau de distribution de la salle des machines. On a acheté une pompe 230V pour faciliter la vidange des fonds de cales.

Réparations: une batterie de démarrage d'un des moteurs a été remplacée. Le pied de trinquet est recouvert par une nouvelle surface en bois afin de protéger son socle. Le filaret a dû être complètement refait et réinstallé (travail qui est en train de se terminer avec de nouveaux bancalards).

Pour 2018, on notera aussi la réfection des antennes et des mâts, travail qui est en cours. Un carénage devra aussi être effectué cet automne.

A noter que l'expertise effectuée il y a quelques jours s'est bien passée et le permis de navigation a donc été prolongé pour une nouvelle période de trois ans.

La maintenance est donc une tâche sans fin! Tout cela grâce à une équipe de volontaires efficaces qui travaillent pratiquement tous les samedis, je les remercie en votre nom. Et ces samedis ne seraient pas possible sans la participation régulière de nos cambusières que je remercie aussi chaleureusement.

Ce rapport est mon dernier rapport car après 6 ans de collaboration active au sein de l'association, j'ai décidé de me retirer du comité, de laisser la responsabilité de la maintenance à d'autres intervenants et de ne pas faire partie des bateliers actifs. J'ai eu beaucoup de plaisir à faire partie des équipages de notre Demoiselle et c'est avec un peu de nostalgie et aussi de fierté que je verrai celle-ci continuer à naviguer saison après saison. Un grand merci encore à ceux qui m'ont secondé efficacement durant toutes ces années et longue vie à notre Demoiselle !

## **Rapport de la Responsable de la commission Intendance, Carmen Gloor**

Lorsqu'on m'a proposée le poste d'intendante de la Barque des Enfants, je n'avais aucune idée dans quoi j'allais m'embarquer. Ne connaissant rien à la navigation mais aimant les défis, je me suis jetée à l'eau.

Peut-être comme moi vous vous posez la question :

« En quoi consiste la tâche de l'intendante de la Demoiselle ! »

- L'intendante est responsable que la barque soit prête pour une navigation à tout moment. Elle la prépare pour chaque évènement selon les indications du contrat signé avec le client. Elle effectue un contrôle au retour de chaque navigation.
- L'intendante collabore aussi avec les responsables :
- De la navigation (les patrons)
- Des travaux et de la maintenance
- Des camps pédagogiques
- Des formations
- Et du secrétariat

J'ai passé plusieurs après-midis avec Liselotte pour ma formation d'intendante. Je la remercie encore ici. Ensemble, nous avons fait l'inventaire et le nettoyage à fond de la cuisine, de la grande cabine, des 3 autres cabines. Sans oublier la sortie des 32 matelas sur le pont pour les nettoyer ainsi que le contrôle des 90 gilets de sauvetage et encore bien d'autres tâches.

Durant cette année 2017, je me suis tenue à respecter le cahier des charges de l'intendance. J'ai réalisé, que le plus important, était la communication. A cet effet, j'ai une petite anecdote à ce sujet qui m'a passablement énervée sur le moment mais qui aujourd'hui me fait sourire. « Quoi de plus déconcertant lorsque, un dimanche soir, le service de l'intendance vient préparer le bateau pour la navigation d'un camp d'une semaine, partant le lendemain matin et que la Barque n'est pas à sa place d'amarrage ! » Manque d'échange d'information... La Demoiselle était partie l'après-midi faire ses vidanges et son plein d'essence.

J'ai aussi participé à quelques navigations. Ce qui a été très instructif, comme comprendre les besoins spécifiques de la Barque. Par exemple, pourquoi le stock de fourchettes et couteaux baissait au fur et à mesure des navigations des camps. C'est très sympathique et ludique que de faire faire la vaisselle sur le pont par les enfants. Ils adorent ça mais je vous laisse imaginer du résultat. Rassurez-vous, par la suite les responsables des camps ont mis bon ordre et les stocks se sont stabilisés.

Par contre, d'autres faits ont été moins réjouissants : comme de drôles d'odeurs émanant des cuves de la Barque. Durant la saison 2017, cette dernière a beaucoup navigué et parfois elle est rentrée bien tard. Dès lors, les vidanges n'ont pas pu être faites aussi souvent qu'on l'aurait souhaité. Passer plus d'une heure à la station de pompage avec une pompe qui n'en finit pas de pomper, n'est pas encourageant.

La Demoiselle est écologique. Additifs respectueux de l'environnement pour les cuves d'eau clair (ions d'argent), d'eau grise (micro-organismes) et d'eau noire ainsi que la plupart des produits d'entretien font partie de son équipement.

Après la saison d'été, la tâche de l'intendance n'est pas terminée. Là encore il faut garder durant tout l'hiver, dans la mesure du possible, la Demoiselle rangée et propre.

Tout cela n'aurait pas pu se faire tout au long de l'année sans l'aide de mes collègues Germaine et François. Ce dernier, nous a rejoints à fin 2017. Un grand merci à tous les deux.

Au-delà des tâches présentées ci-dessus, je me suis passionnée pour d'autres projets répondant à l'évolution de la Barque :

- Comme le projet d'accueil qui a demandé la mise en place d'une équipe d'hôtesse. Ces dernières accompagneront les clients lors des sorties privées et des jeudis d'înoires. Je tiens ici à souhaiter la bienvenue à nos nouvelles hôtesse : Anni, Astrid, Habiba, Maria et Marie-Hélène.
- Concernant les jeudis d'înoires. La recherche au début de la saison 2017 des plateaux repas les mieux adaptés pour ces sorties, nous a donné pas mal de fil à retordre. Pour finir, le résultat a été à la hauteur de nos attentes et de celles de nos

clients. Merci à l'équipage, à Madeleine et à Jacques pour leurs conseils. C'était un vrai travail d'équipe ! Comme quoi sur la Barque rien n'est anodin.

- D'autre part, l'élaboration des menus pour les camps a nécessité une collaboration étroite de nos cambusières. Cuisiner des menus équilibrés et qui conviennent aux enfants est une des priorités de ces dames. Dès lors, il ne restait plus qu'à calculer les quantités des denrées alimentaires pour 4 repas par jour pour 30 personnes. Bravo Anne-Marie, Maria et Martine pour votre dévouement pour la cause des enfants.
- Enfin, Martin nous ayant suggéré d'analyser au plus près les coûts des projets et des navigations, avec Nathalie nous avons élaboré une comptabilité analytique pour 2018. Merci aussi à tous les deux.  
Et merci à vous tous de votre attention.

## **Rapport de la Responsable de la commission Formation, Françoise Cuendet**

Bonsoir à tous. Une fois encore je vous prie d'excuser mon absence à cette assemblée générale. Voici donc mon rapport et je remercie Madeleine de bien vouloir vous le lire.

Comme déjà mentionné dans le compte rendu de Jacques, les formations de printemps ont essentiellement servi à entraîner les aspirants. Les bateliers ont fait de la supervision. Nous avons eu le plaisir de valider 5 nouveaux bateliers parmi la volée 2016-2017. Bravo à eux.

Deux formations pour débutants ont été organisées à terre, une au printemps et une en octobre, afin de présenter la barque, de familiariser les nouvelles personnes au gréement des voiles et aux nœuds. Merci aux bateliers qui y ont participé comme formateurs.

Durant l'été, la barque était si souvent louée ou occupée par des camps ou courses d'écoles, que nous avons directement intégré les nouveaux inscrits en soutien de navigation, à raison de 2 ou 3 chaque fois. Cela a permis à ces personnes de s'intégrer à l'équipe, d'apprendre sur le tas, plutôt que d'attendre la saison suivante. Par contre, les équipages étaient parfois un peu « légers » au niveau des compétences, et il faut absolument que nous trouvions plus de bénévoles navigants régulièrement. L'objectif à moyen terme serait d'avoir 50 bateliers confirmés et 5 patrons. Il faudrait également plus de personnes titulaires du permis moteur pour le naviot. N'hésitez pas à en parler autour de vous, c'est la meilleure pub qui soit !

Les patrons ont innové en donnant les commandes complètes à plusieurs bateliers confirmés, en vue de les intéresser à l'examen de patron. Ce dernier est difficile et les candidats ne se bousculent pas au portillon. Je vais néanmoins essayer de le passer en 2018 pour étayer l'équipe, en espérant ouvrir une porte.

Comme nous n'avons pas pu organiser de formations de sécurité l'automne passé, la barque n'était plus apte à naviguer, ce sera la priorité de 2018, car chaque batelier est tenu par la loi de participer à au moins trois formations de

ce type par an.

Grâce au dynamisme de Carmen, notre nouvelle intendante, nous pourrons compter sur une équipe d'hôtesse qu'il va falloir former pour assister nos clients en navigation. Cela consistera en une prise de conscience des dangers que peuvent courir les passagers, une maîtrise de l'espace où les mettre en cas de problème, ainsi que de l'accueil et du service lors des navigations avec billetterie /repas.

Merci de votre attention.

### 3. Rapport sur les comptes

Notre trésorière Nathalie Dulex présente la situation financière de l'Association au 31 décembre 2017 en comparaison avec le budget 2018.

Association "La Barque des Enfants"

#### **BILAN AU 31 DECEMBRE 2017**

<b>ACTIF</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
	CHF	CHF
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
<u>Liquidités</u>	<b>80 102.12</b>	<b>57 616.89</b>
<u>Créances résultant de ventes et de prestations</u>	<b>5 670.00</b>	<b>28 695.00</b>
<u>Comptes de régularisation actifs</u>	<b>5 330.10</b>	<b>5 022.97</b>
<u>Impôt anticipé</u>	<b>53.26</b>	<b>53.26</b>
<u>Stock articles promotionnels</u>	<b>4 000.00</b>	<b>4 000.00</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
<u>Immobilisations corporelles</u>	<b>1 496.90</b>	<b>1 496.90</b>
<u>Immobilisations corporelles Barque</u>	<b>2 175 431.54</b>	<b>2 175 431.54</b>
<u>Immobilisations corporelles installations portuaires</u>	<b>12 820.30</b>	<b>12 820.30</b>
<u>Fond d'amortissement de La Barque</u>	<b>-290 988.00</b>	<b>-218 241.00</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 993 916.22</b>	<b>2 066 895.86</b>



Association "La Barque des Enfants"

## **BILAN AU 31 DECEMBRE 2017**

### **PASSIF**

**31.12.2017      31.12.2016**

	CHF	CHF
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
<u>Autres dettes à court terme</u>	<b>16 769.25</b>	<b>21 688.60</b>
<u>Dettes à long terme</u>	<b>43 850.00</b>	<b>64 850.00</b>
Prêt d'un membre de l'association	12 350.00	32 350.00
Parts sociales remboursables	31 500.00	32 500.00
<u>Comptes de régularisation passifs</u>	<b>3 176.00</b>	<b>837.05</b>
<u>Provisions à long terme</u>	<b>193 515.00</b>	<b>193 515.00</b>
Provision pour frais financiers	43 515.00	43 515.00
Provision pour frais d'entretien de la Barque	150 000.00	150 000.00
<b>FONDS PROPRES</b>		
<u>Capital</u>	<b>1 786 005.21</b>	<b>1 830 843.78</b>
<u>Bénéfice(+)/ Déficit (-) au bilan</u>	<b>-49 399.24</b>	<b>-44 838.57</b>
Bénéfice (+) / Perte (-) de l'exercice	-49 399.24	-44 838.57
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 993 916.22</b>	<b>2 066 895.86</b>

Blonay, le 16 mars 2018

Association "La Barque des Enfants"

## **COMPTE DE PROFITS ET PERTES**

**DE L'EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	CHF	CHF
<b><u>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		
<b><u>CA des produits opérationnels</u></b>		
<b><u>Cotisations</u></b>	<b>11 506.00</b>	<b>19 035.00</b>
<b><u>Dons, soutiens financiers</u></b>	<b>554.56</b>	<b>4 669.50</b>
<b><u>Boutique, manifestations, publicité</u></b>	<b>13 523.60</b>	<b>3 011.00</b>
Boutique	294.85	1 881.00
Publicité, annonces	0.00	-3 410.00
Revenus de manifestations	9 604.75	1 575.00
Vente de vin et boissons	3 624.00	2 965.00
<b><u>Autres produits</u></b>	<b>90 271.00</b>	<b>64 950.82</b>
Location à quai	500.00	3 050.00
Navigation privés/membres	37 577.50	43 068.82
Navigation camps/courses d'école	32 418.50	8 880.00
Navigation manifestations, croisières	7 349.00	5 916.00
Navigation jeudis d'înoires	7 640.00	0.00
Participation repas équipage	470.00	0.00
Produits accostages	320.00	0.00
Vente chemises équipage	2 542.00	0.00
Autres produits	1 454.00	4 036.00
<b>Total produits (à reporter)</b>	<b>115 855.16</b>	<b>91 666.32</b>

Association "La Barque des Enfants"

## **COMPTE DE PROFITS ET PERTES**

**DE L'EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
	CHF	CHF
<b>Total produits report</b>	<b>115 855.16</b>	<b>91 666.32</b>
<u>Construction</u>	<b>-6 195.20</b>	<b>-1 514.90</b>
<u>Charges de marchandises et de matériel</u>		
Frais de construction de la barque	-6 195.20	-1 514.90
Petit matériel	0.00	0.00
<u>Autres charges d'exploitation</u>	<b>-86 312.20</b>	<b>-62 242.99</b>
<u>Charges de navigation</u>	-53 892.47	-33 159.08
<u>Assurances</u>	-8 442.20	-9 420.70
<u>Charges d'énergie</u>	-1 317.60	-986.95
<u>Charges d'administration et informatique</u>	-11 772.95	-10 262.50
<u>Dépenses publicitaires</u>	-6 711.45	-6 257.90
<u>Achats pour boutique, vin</u>	-4 452.60	-1 957.40
<u>Charges financières</u>	277.07	-198.46
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>23 347.76</b>	<b>27 908.43</b>
<u>Amortissements</u>	<b>-72 747.00</b>	<b>-72 747.00</b>
Amortissement de La Barque s/30 ans	-72 747.00	-72 747.00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-49 399.24</b>	<b>-44 838.57</b>
<b><u>PRODUITS DIVERS</u></b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Produits financiers	0.00	0.00
<b>BENEFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>	<b>-49 399.24</b>	<b>-44 838.57</b>

Blonay, le 16 mars 2018

Association "La Barque des Enfants"

**BUDGET 2018 EN COMPARAISON AVEC EFFECTIF 2017**

	<b>EFFECTIF 2017</b>	<b>TOTAL BUDGET 2018</b>
	CHF	CHF
<b><u>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		
<u>CA des produits opérationnels</u>		
<u>Cotisations</u>	<b>11 506.00</b>	<b>18 000.00</b>
<u>Dons, soutiens financiers</u>	<b>554.56</b>	<b>500.00</b>
<u>Boutique, manifestations, publicité</u>	<b>13 523.60</b>	<b>7 800.00</b>
Boutique	294.85	300.00
Publicité, annonces	0.00	0.00
Revenus de manifestations et croisières	9 604.75	5 000.00
Vente de vin et boissons	3 624.00	2 500.00
Crousille bateau	0.00	0.00
<u>Autres produits</u>	<b>90 271.00</b>	<b>81 500.00</b>
Location à quai	500.00	3 000.00
Navigation privés/membres	37 577.50	30 000.00
Navigation camps/courses d'école	32 418.50	28 000.00
Navigation manifestations, croisières	7 349.00	12 500.00
Navigation jeudis dînatoires	7 640.00	7 000.00
Participation repas équipage	470.00	0.00
Produits accostages	320.00	0.00
Vente chemises équipage	2 542.00	0.00
Autres produits	1 454.00	1 000.00
<b>Total produits</b>	<b>115 855.16</b>	<b>107 800.00</b>
<u>Construction</u>	<b>-6 195.20</b>	<b>-1 000.00</b>
<u>Charges de marchandises et de matériel</u>		
Frais de construction de la barque	-6 195.20	-1 000.00
<u>Autres charges d'exploitation</u>	<b>-86 312.20</b>	<b>-98 317.00</b>
<u>Charges de navigation</u>	-53 892.47	-69 617.00
<u>Assurances</u>	-8 442.20	-7 300.00
<u>Charges d'énergie</u>	-1 317.60	-1 300.00
<u>Charges d'administration et informatique</u>	-11 772.95	-10 000.00
<u>Dépenses publicitaires</u>	-6 711.45	-6 500.00
<u>Achats pour boutique, vin</u>	-4 452.60	-3 500.00

<u>Charges financières</u>	277.07	-100.00
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>23 347.76</b>	<b>8 483.00</b>
<u>Amortissements</u>	<b>-72 747.00</b>	<b>-72 747.00</b>
Immobilisations corporelles meubles + équipement	0.00	0.00
Immobilisations corporelles informatique	0.00	0.00
Amortissement de La Barque s/30 ans	-72 747.00	-72 747.00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-49 399.24</b>	<b>-64 264.00</b>
<u>PRODUITS DIVERS</u>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Produits financiers	0.00	0.00
<b>BENEFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>	<b>-49 399.24</b>	<b>-64 264.00</b>

Blonay, le 16 mars 2018

Questions : pas de questions.

#### 4. Rapport des réviseurs statutaires, Jean-Claude Monnier et Catherine Fonjallaz

##### RAPPORT DES REVISEURS STATUTAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION « LA BARQUE DES ENFANTS »

En notre qualité de réviseurs statutaires, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de l'Association « La Barque des Enfants » pour l'exercice comptable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de direction. Notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Le capital diminue de la perte de l'année 2017 de CHF 49'399.24 et passe de CHF 1'786'005.21 à CHF 1'736'605.97. Les recettes se sont élevées à CHF 115'855.16. Les dons et soutiens financiers ont très nettement diminués par rapport à aux recettes des camps/course d'école qui s'élèvent à CHF 32'418.50 ainsi que les recettes des Jeudis dînatoires à CHF 7'640.00. Les cotisations des membres ont diminués. Il faut également souligner que c'est la quatrième année que La Demoiselle est amortie sur une base de 30 ans, soit un amortissement de CHF 72'747. L'année boucle avec une perte de CHF 49'399.24 due principalement à l'amortissement.

Nous remercions la trésorière, Madame Nathalie Dulex, pour la bonne tenue des comptes et tous les renseignements fournis conformes aux documents.

Nous vous recommandons donc d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis.

Les réviseurs :                      Catherine Fonjallaz                      Jean-Claude Monnier

Blonay, le 16 mars 2018

Questions : pas de questions.

Vote : Le rapport et l'état des comptes sont adoptés à l'unanimité. La décharge est donnée à la gestionnaire et aux réviseurs statutaires.

#### 5. Cotisations

Le comité propose de maintenir les montants des cotisations inchangés, ce qui est admis :

Adulte : CHF 50.-

Famille : CHF 100.-

Famille monoparentale : CHF 50.-

Enfant : CHF 10.-

Apprenti et étudiant jusqu'à 25 ans : CHF 25.-

#### 6. Election du comité

Suite à la démission de M. Jean-Philippe Jobé (Responsable commission Travaux et maintenance), nous devons dans un premier temps assumer une réorganisation par une redistribution des tâches et faire appel le cas échéant à de l'aide extérieure. La responsabilité du site internet laissée par Mme Marta Pomodoro est reprise par M. Cyril Tornier. Le comité est actuellement composé comme suit :

- Madeleine Burnier, Présidente et Responsable commission Association
- Jacques Mettraux, Responsable commission Navigation
- Françoise Cuendet, Responsable commission Formation
- Anne-Marie Renand, Responsable commission Pédagogie
- Martin Völlmin, Responsable Communication/promotion ?
- Carmen Gloor, Responsable commission Intendance
- Nathalie Dulex, Responsable commission Administration
- Cyril Tornier, Responsable site internet – webmaster, adjoint au comité
- Poste à repourvoir : Responsable commission Travaux et maintenance

Vote : Confirmation des anciens membres du Comité (Madeleine Burnier, Jacques Mettraux, Françoise Cuendet, Anne-Marie Renand, Nathalie Dulex) et acceptation de trois nouveaux membres : Mme Carmen Gloor, Messieurs Martin Völlmin et Cyril Tornier (adjoint).

La composition du présent comité est acceptée à l'unanimité par acclamation.

## 7. Election des réviseurs statutaires

La composition des réviseurs est modifiée comme suit :

- Jean-Claude Monnier
- André Gruaz
- Catherine Fonjallaz, suppléante

Vote : Confirmation des anciens membres (Jean-Claude Monnier, Christian Feusi) et proposition d'un nouveau membre : André Gruaz.

La composition des réviseurs est acceptée par acclamation.

## 8. Présentation du site internet

Cyril Tornier présente quelques nouveautés :

- adresse du webmaster : webmaster@lademoiselle.ch
- création d'un agenda des réservations
- création d'un site Météo & Webcam du port de Villeneuve
- format de la Newsletter modifié

Il y eu 16'680 visites du site de la Demoiselle en 2017

Adresse Facebook : [www.facebook.com/barquelademoiselle](http://www.facebook.com/barquelademoiselle)

Il y a eu 1735 visites pour les jeudis d'inatoires « after-work » en 2017

\*\* les membres de l'association sont invités à la croisière du 1er août (après-midi) – inscription par le site internet ou par sms au 077 474 39 30 \*\*

## 9. Propositions individuelles

Le mot de Willy Fink :

La Barque - pour moi, c'est offrir à notre jeunesse – un voyage découverte – une vie communautaire exceptionnelle sur le Léman – une découverte entre une génération de bateliers et celle des enfants navigants – un bel échange – comme d'ailleurs aussi lors de navigations avec d'autres groupes de personnes.

L'autre côté sont les rencontres entre nous – échanges entre différentes personnes de différents bords – de diverses provenances et ayant différentes connaissances formant une belle communauté.

Cette communauté permet d'organiser des navigations – mais contribue aussi à

l'entretien de notre bateau.

Et c'est là que je veux en venir – nous ne pouvons pas seulement naviguer – il faut que chacun d'entre nous participe à cet entretien.

Comme pour les navigations, ce n'est pas un engagement continué mais selon vos possibilités.

Dans les rencontres lors des navigations – comme lors des travaux d'entretien – il n'y a que du plaisir.

Je vous demande donc, de consulter notre plan de maintenance – et si possible vous inscrire pour un coup de main.

Remerciements de notre présidente adressés à Willy Fink ainsi qu'à Sébastien Maradan pour leur vigilance pendant la transition des tâches liées à la maintenance et aux travaux.

Une question est posée : la Demoiselle de par son style inspiré de la période romantique (1830) pourrait-elle être « associée » à la flotte Belle Epoque de la CGN ?  
- à vérifier ! Peut-être un moyen de promotion commun ?

Il est rappelé l'incontournable rassemblement des barques à la Fête des barques à voiles latines du Léman à Morges, du 6 au 8 juillet.

Une petite pub : nos bateliers Joseph et Isabelle Tarradellas qui ont navigué en mer avec passion ont édité un livre relatant leur aventure (2006-2017) titré « Les bouteilles à la mer », il est en vente pour les membres de notre association au prix préférentiel de CHF 20.- (au lieu de CHF 35.-) - un exemplaire est à bord de la Demoiselle.

Monsieur Pierre-Alain Karlen, syndic de Noville excuse l'absence de Monsieur Reynald Daenzer, Municipal de la Commune de Noville – et pour clore la soirée - il adresse ses félicitations aux membres de notre association qui oeuvrent à ses activités : une entreprise qui tient l'eau !... Il assure le suivi du dossier de réalisation de locaux communs que nous occuperons avec Monsieur Olivier Epars (gardien gestionnaire de la réserve naturelle des Grangettes) dont un centre d'accueil et une aile spécifique à chaque intéressé. Monsieur Karlen nous souhaite plein succès dans la poursuite de nos projets.

L'Assemblée est levée pour laisser place à la convivialité du traditionnel repas !